

# COUPABLES D'ÊTRE MALADES !



## INJUSTE ET INJUSTIFIABLE

la réduction de 100% à 90% de la rémunération maintenue des trois premiers mois en congé maladie à compter du 1er mars pénalise et stigmatise une fois encore les agent·es de la Fonction publique.



Cette mesure vient s'ajouter à la suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, à l'absence de mesures salariales générales.

## LES FEMMES PREMIÈRES VICTIMES



importante dégradation des conditions de travail, les femmes sont les premières victimes face à cette attaque directe contre des agent·es qui, chaque jour, assurent des missions essentielles.

## UNE ATTAQUE CONTRE NOTRE MODÈLE SOCIAL

Cette mesure est aussi une attaque frontale contre un principe fondamental de la Sécurité sociale : protéger les agent·es contre les pertes de revenus découlant d'une incapacité de travail en raison de leur santé.

## LA FSU DEMANDE DE NE PAS APPLIQUER CETTE MESURE

La FSU demande à la collectivité de ne pas appliquer cette mesure injuste, qui ne représente pas une dépense supplémentaire sur le budget déjà fort contraint mais réellement d'un geste fort envers les agents aux situations de plus en plus précaires.

**LA FSU CONTINUE D'ÊTRE AUPRÈS DES AGENT·ES AU QUOTIDIEN ET DE REVENDIQUER DES MESURES POUR LA RECONNAISSANCE SALARIALE POUR TOUTES ET TOUS.**



SNUTER-FSU Section Choisy Le roi-Pavillon Nord  
94600 CHOISY LE ROI  
07 83 94 69 85 [syndicat.fsu@choisylroi.fr](mailto:syndicat.fsu@choisylroi.fr)

**LA FSU TERRITORIALE**  
*ensemble* AU QUOTIDIEN